



Syndicat CGT des travailleurs sans-papiers de l'Isère

Bourse du Travail, 32 avenue de l'Europe 38100 Grenoble
Permanences tous les vendredis 16h - 17h15



Le syndicat des travailleurs CGT de l'Isère veut aider les travailleuses et travailleurs sans-papiers à obtenir leurs droits : droit au séjour sur le territoire, droit au travail.

Depuis 2008 lors de la création du syndicat, le combat a été dur vis-à-vis de la Préfecture et de la Dirrecte pour arracher quelques avancées dont la plupart existent encore aujourd'hui dans la circulaire dite "Valls".

Aujourd'hui, de plus en plus de nos camarades se voient refuser un titre de séjour, alors qu'ils remplissent les conditions fixées dans la Circulaire Valls de 2012. Nous devons réagir et nous mobiliser pour que cessent les pratiques de non-droit et de refus.

Toute personne qui vit et travaille sur notre territoire a le droit à une vie digne, et les conditions dans lesquelles sont délivrés ou pas les titres de séjour les privent de ce droit, car l'arbitraire est devenu la règle.

NOUS DÉNONÇONS L'ATTITUDE DE LA PRÉFECTURE QUI REFUSE DE RÉGULARISER DES TRAVAILLEURS QUI ONT UN TRAVAIL, UNE PROMESSE D'EMBAUCHE, DES PREUVES DE PRÉSENCE EN FRANCE.

Nous avons rencontré le Préfet de l'Isère le 27 Septembre. **Il a dit qu'il respecterait la Circulaire Valls et les accords passés avec ses prédécesseurs.** Nous avons évoqué avec lui le cas de 4 camarades dont les dossiers sont sans réponse depuis des mois, voire des années. Trois d'entre eux sont toujours sans réponse à ce jour.

Plusieurs camarades pourraient déposer des dossiers de régularisation, mais nous ne voulons pas les exposer à des refus si nous n'avons pas l'assurance que leurs dossiers seront examinés **dans le cadre de nos accords.**

Nous demandons la régularisation de nos camarades, et appelons tous les travailleurs sans-papiers, mais également la population à protester et à manifester

Cette situation ne peut pas durer. Nous dénonçons avec fermeté et colère cette politique qui met ces travailleurs dans la précarité et les soumette au "pouvoir discrétionnaire" du Préfet, et à une exploitation encore plus dure des employeurs.

**Nous vous appelons à soutenir nos camarades, à manifester notre colère,
et à réclamer la régularisation de tous les travailleurs et travailleuses sans-papiers :**

**RASSEMBLEMENT MARDI 18 FEVRIER
À PARTIR DE 11H30 DEVANT LA PRÉFECTURE**

Nous devons réagir et nous mobiliser pour que cessent les pratiques de non-droit et de refus.

L'objectif principal de notre syndicat est de permettre aux travailleurs sans-papiers de sortir de l'ombre et de clamer haut et fort leurs revendications pour des droits en tant que travailleurs à part entière.

Notre lutte est celle de tous les travailleurs !

Tout travailleur sans-papier peut venir à notre permanence se renseigner, discuter de sa situation personnelle ou de celles de ses camarades. Nous les encourageons à se joindre à nous.

Car il ne faut pas rester seul et isolé, l'union fait la force !

Pour nous joindre : tspcgt38@orange.fr